

## Préfecture du Nord

**Enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker.**



Source : Internet

**Enquête menée du mardi 11 avril au vendredi 12 mai 2023**

Conduite par décision du Tribunal Administratif de Lille  
N° E23000026/59 du 6 mars 2023

**Annexes au rapport du Commissaire Enquêteur**

**Siège de l'enquête : Mairie de Grande-Synthe**

*Commissaire Enquêteur : Serge THELIEZ*

## SOMMAIRE

I	Avis aux maires	Page 3
II	Parutions légales	Page 5
III	Procès-verbal de réunion	Page 10
IV	Procès-verbal de vérification de l'affichage, de remise d'un document en mairies et paraphe du dossier	Page 12
V	Procès-verbal de la visite des lieux	Page 18
VI	Procès-verbal de synthèse des observations du public	Page 22
VII	Mémoire en réponse du maître d'ouvrage	Page 24
VIII	Certificats d'affichage	Page 26

# **ANNEXE I**

## **Avis aux maires**

## AVIS AUX MAIRES DES COMMUNES CONCERNÉES

À madame et messieurs les maires des communes de Grande-Synthe - Armbouts-Cappel - Bourbourg - Brouckerque -Craywick - Dunkerque - Loon-Plage et Spycker.

Madame, monsieur le maire,

Conformément aux articles L.214-1 et R.214-8 du code de l'environnement et au chapitre 4 de l'arrêté en date du 16 mars 2023 de monsieur le préfet du Nord, vous devez procéder à une délibération du conseil municipal afin de donner votre avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une filière de production d'aciers électriques à Grande-Synthe au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que diverses activités soumises à enregistrement ou déclaration concernant le territoire des communes de Grande-Synthe - Armbouts-Cappel - Bourbourg - Brouckerque -Craywick - Dunkerque - Loon-Plage et Spycker ; et ceci, dès l'ouverture de l'enquête publique le **11 avril 2023**, et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête, c'est à dire avant le **28 mai 2023**.

Vous vous voudrez bien me transmettre une copie de vos délibérations, à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur, soit au siège de l'enquête publique en mairie de Gravelines jusqu'au 12 mai 2023, soit par voie électronique jusqu'au 28 mai 2023 ([theliez.serge@neuf.fr](mailto:theliez.serge@neuf.fr)).

Vous vous voudrez bien me transmettre également une copie du certificat d'affichage attestant que l'avis de mise à l'enquête publique a bien été affiché sur le panneau officiel de la mairie quinze jours avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, c'est-à-dire du **27 mars 2023 au 12 mai 2023 inclus** en y précisant toutes les autres formes de publicité que vous avez pu prendre. (Site Internet, revue municipale, panneau d'affichage lumineux, distribution toutes boîtes, etc...)

Ces documents sont à joindre à mon rapport.

Veillez croire, madame, monsieur le maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le commissaire enquêteur**

*Serge THELIEZ*



## **ANNEXE II**

### **Parutions légales**











28 NÉCROLOGIES & ANNONCES

NORD ÉCLAIR  
SAMEDI 13 AVRIL 2023

LÉGALES

Tification conforme à l'article du 19 novembre 2021 relatif à la certification et au recouvrement de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



PRÉFET  
DU NORD

Préfecture  
du Nord  
59000 Lille

Bureau des procédures environnementales

Commune de GRANDE-SYNTHE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE L'AMÉNAGEMENT

La société AFCELOCRATIAL, site de MARBOUTIN, dont le siège social est situé à proximité de la rue André Campra à 59200 SAINT-ÉLME, a décidé de déposer en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le territoire de la commune de GRANDE-SYNTHE, 59671, rue de Spicker. Cette demande sera soumise à l'autorité compétente en matière de GRANDE-SYNTHE pendant 31 jours consécutifs, du mardi 11 avril 2023 à 09h au vendredi 12 mai 2023 à 17h00, au 14, rue Pierre Ponsse, commune de Grand-Synthe, 59671, rue de Spicker, afin de permettre aux citoyens de la commune de Grande-Synthe de donner leur avis sur le projet de Grande-Synthe et les éléments de réponse à cet avis du 17 février 2023. Tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie et l'envoyer ses observations sur le registre papier ouvert à cet effet.

Cette enquête est également accessible en ligne :  
- par voie électronique sur le registre électronique dédié à cette enquête : <https://www.affichage-public.com>  
- par voie électronique par courriel à l'adresse de l'ingénieur environnemental : [ingénieur@afcelocratial.com](mailto:ingénieur@afcelocratial.com), qui prendra en compte les avis transmis par courriel à l'adresse : [ingénieur@afcelocratial.com](mailto:ingénieur@afcelocratial.com), site de MARBOUTIN à GRANDE-SYNTHE.

En outre, conformément à l'article 12 de la loi n° 2012-281 du 13 mars 2012, les citoyens peuvent également transmettre leurs observations par voie électronique à l'adresse : [avis@afcelocratial.com](mailto:avis@afcelocratial.com).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

Le projet de Grande-Synthe est accessible en ligne sur le site internet de la commune de Grande-Synthe : [www.grandesynthe.fr](http://www.grandesynthe.fr).

POURQUOI PUBLIER UN AVIS DE DECES

Lorsque l'un de vos proches décède, il est important de publier un avis de décès afin d'en informer les personnes qui le connaissent. Le principe de diffusion dans la rubrique nécrologie des journaux est payant et le plus souvent assorti d'une parution sur un site internet. Le tarif est en général en rapport avec la diffusion (nombre d'exemplaires vendus).

LE CONTENU DE L'ANNONCE

Pas facile de rédiger l'avis de décès à un moment où l'on est submergé par l'émotion. La machine administrative et l'organisation de la cérémonie ajoutent encore au stress de la douleur et nous font perdre un temps précieux que nous aimerions consacrer au recueillement. Nous voudrions dire adieu à la personne disparue et entamer le processus de deuil.

Trouver les premiers mots pour parler de votre, de sa sœur ou de son père n'est pas une tâche facile. La machine administrative et l'organisation de la cérémonie ajoutent encore au stress de la douleur et nous font perdre un temps précieux que nous aimerions consacrer au recueillement. Nous voudrions dire adieu à la personne disparue et entamer le processus de deuil.

Les proches qui rédigent l'avis de décès peuvent écrire un hommage au défunt, en mettant l'accent sur ce qui a marqué sa vie. Passions, intérêts, vocations, diplômes, engagements sociaux, universitaires, bénévoles, professions, récompenses obtenues... relater le parcours de vie d'un défunt, c'est rendre un précieux hommage à sa mémoire.



LA RUBRIQUE NÉCROLOGIQUE

Il est important de faire publier l'avis de décès dans la ville de résidence principale du défunt, mais également au sein des journaux locaux des autres villes où il était connu (ancienne ville de résidence, ville de résidence secondaire, ville dans laquelle le défunt exerçait ses activités professionnelles, ville où les principaux membres de la famille et les amis demeurent...).

Les services obsèques des journaux ou les pompes funèbres se chargent en général de cette prestation et si vous désirez une parution personnalisée et plus complète (parution dans plusieurs journaux), il est bon de poser ces questions lors de l'organisation de l'enterrement.

Il est également important de publier des remerciements. Ceci est un témoignage d'affection envers les personnes présentes lors de l'inhumation ou de la crémation.

L'AVIS DE DECES SUR INTERNET

Complètement indissociable de l'avis sur nos journaux, la publication sur le site [www.libramemoria.fr](http://www.libramemoria.fr) est aujourd'hui proposée systématiquement et est comprise dans le tarif des avis.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Il est possible de faire paraître l'avis dans nos journaux départementaux, mais il est intéressant de savoir que les prix diffèrent d'un titre à l'autre, le plus souvent en rapport avec la diffusion (nombre d'exemplaires vendus).

Ce prix est également variable en fonction du nombre de caractères ou de lignes rédigés. Si ce sont les pompes funèbres qui se chargent de la publication, le montant de la parution sera ajouté au total des prestations demandées, sachant que les professionnels ne sont pas autorisés à reprendre le tarif des journaux et que la prestation sera celle de la même instance, que la famille s'adresse directement aux journaux ou aux pompes funèbres.



[www.libramemoria.fr](http://www.libramemoria.fr)

## **ANNEXE III**

### **Procès-verbal de réunion**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MARS 2023**

A 15 heures 00, cette réunion s'est déroulée dans les bureaux d'ArcelorMittal France, site de Mardyck, Port n°3801, route de Spycker à Grande-Synthe.

Personnes présentes :

- Monsieur Serge THELIEZ, commissaire enquêteur.
- Monsieur Hugues BAUDIN, directeur du programme aciers électriques d'ArcelorMittal France.
- Monsieur Benjamin BRYGO, coordinateur du projet aciers électriques d'ArcelorMittal France. (responsable du projet)

Le commissaire enquêteur et le maître d'ouvrage ont défini les dernières modalités de l'enquête publique sur le projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck à Grande-Synthe et Dunkerque.

Il a été convenu que l'affichage de l'avis de mise à l'enquête publique sur les lieux soit effectué aux endroits suivants par le maître d'ouvrage :

- A l'entrée du site de Mardyck de la société ArcelorMittal France à Grande-Synthe.
- Au rond-point situé à l'intersection de la sortie n°54 de l'autoroute A16 et du RD131 sur la commune de Grande-Synthe.
- A l'entrée de la ZI de Grande-Synthe sur la RD131 sur la commune de Grande-Synthe.
- A l'intersection de la RD2 et de la RD131b sur la commune de Spycker.

Il a été décidé que le maître d'ouvrage se chargerait de la confection des affiches réglementaires et que celles destinées aux mairies seraient remises au commissaire enquêteur pour dépôt dans les mairies concernées.

Il a été convenu également qu'une visite des lieux du site se ferait le jeudi 23 mars 2023 à 14H00.

A 16 heures 00, le maître d'ouvrage a présenté le projet à l'aide d'un diaporama très complet. Le commissaire enquêteur a demandé des explications sur la problématique de la gestion des eaux et de son éventuel recyclage ainsi que celle concernant les gaz à effet de serre que produira le processus de fabrication. Le maître d'ouvrage a développé sa présentation sur ces sujets.

La réunion s'est terminée à 17 heures 00.

**Le commissaire enquêteur**

*Serge THELIEZ*



## **ANNEXE IV**

### **Procès-verbal de vérification de l'affichage, de remise d'un document en mairies et paraphe du dossier**



**PROCÈS-VERBAL DE VÉRIFICATION DE L’AFFICHAGE, DE REMISE D’UN DOCUMENT EN MAIRIE ET PARAPHE DU DOSSIER**

Le lundi 27 mars 2023 de 07 heures 30 à 13 heures 00 nous nous transportons afin de vérifier dans les communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker la réalité de l'affichage obligatoire dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque et de procéder à la signature du registre d'enquête, du dossier d'enquête publique et des différentes pièces y figurant.

L'ensemble des pièces, un dossier papier et un dossier informatique, qui a été transmis par la Préfecture du Nord à la commune de Grande-Synthe a été paraphé par nous. Un dossier informatique a été remis par la Préfecture du Nord aux autres communes concernées.

Le registre d'enquête a été côté et paraphé par nos soins.

Nous avons remis aux mairies un avis pour leur rappeler qu'elles doivent donner leur avis sur le projet et produire un certificat d'affichage.

Les photographies suivantes ont été prises par nous-même.

**Vérification de l'affichage légal en mairies effectuée le 27 mars 2023 de 08 heures 00 à 12 heures 00.**

Mairie de Grande-Synthe :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur une vitre à l'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



Mairie d'Armbouts-Cappel :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur une vitre à l'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.

## PRÉFECTURE DU NORD

### Projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques à Grande-Synthe et Dunkerque



#### Mairie de Bourbourg :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur la porte d'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



#### Mairie de Brouckerque :

Nous constatons que l'affichage est effectif dans une vitrine à côté de l'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



#### Mairie de Craywick :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur le panneau d'affichage municipal sur la place en face de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



## PRÉFECTURE DU NORD

Projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques à Grande-Synthe et Dunkerque



### Mairie de Dunkerque :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur le panneau d'affichage municipal situé ruelle aux Pommes à l'arrière de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



### Mairie de Loon-Plage :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur une vitre à côté de l'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.



### Mairie de Spycker :

Nous constatons que l'affichage est effectif sur une vitre à côté de l'entrée de la mairie, visible de l'extérieur en tout temps.





**Vérification de l'affichage sur les lieux de l'enquête effectuée le 27 mars 2023 de 12 heures 00 à 13 heures 00.**

Nous constatons que l'affichage est effectif en cinq endroits fréquentés par le public :

- A l'entrée du site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe.
- A l'entrée Sud du site de Dunkerque d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe.
- Au rond-point situé à l'intersection de la sortie n°54 de l'autoroute A16 et du RD131 sur la commune de Grande-Synthe.
- A l'entrée de la ZI de Grande-Synthe sur la RD131 sur la commune de Grande-Synthe.
- A l'intersection de la RD2 et de la RD131b sur la commune de Spycker.



Entrée du site de Mardyck à Grande-Synthe



Entrée Sud du site de Dunkerque à Grande-Synthe



Rond-point de l'A16 et du RD 131 à Grande-Synthe



Entrée ZI de Grande-Synthe à Grande-Synthe





Intersection du RD2 et du RD131b à Spycker

**Le commissaire enquêteur**

*Serge THELIEZ*



## **ANNEXE V**

### **Procès-verbal de la visite des lieux**

**PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX DU 23 MARS 2023**

A 14 heures 30, nous nous sommes transporté sur le site de Mardyck d' ArcelorMittal France à Grande-Synthe où sera implantée la filière de production d'aciers électriques, dans une très grande partie de bâtiments déjà existants.

Après avoir revêtu les équipements de sécurité obligatoires sur un site industriel, en compagnie de monsieur Benjamin BRYGO coordinateur du projet aciers électriques d'ArcelorMittal France. (responsable du projet) et son adjointe madame Blanche MBANGUE, nous avons procédé à la visite des lieux.

Nous avons pu nous rendre compte de l'importance du futur site de production, de son implantation dans l'enceinte du site de Mardyck et aussi de son implantation vis-à-vis du tissu urbain et du Grand Port Maritime de Dunkerque voisins. Nous avons pu constater également que le site de Mardyck présente en son sein de nombreuses zones humides et boisées où règnent une faune et une flore non négligeables.

Les photographies suivantes ont été prises par nous-même.



Vues générales des bâtiments où seront implantées les futures unités de production



Vue de la halle 9 où arrivent les coils



Vue des halls 8 à 11 futur site de production



## PRÉFECTURE DU NORD

### Projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques à Grande-Synthe et Dunkerque



Vue de l'arrière du site dont une partie est en cours de démolition et où sera construite la tour



Autre vue générale du site et de la petite zone humide qui le jouxte qui ne sera pas impactée



Vue de la voie ferrée qui sera doublée



Autre vue de la voie ferrée accédant au site de production



Vues intérieures des halls 8 à 11 où seront produits les aciers électriques



PRÉFECTURE DU NORD

Projet d'exploitation d'une filière de production d'aciers électriques à Grande-Synthe et Dunkerque



Vue de la zone où sera construit le local des vernis



Vues du poste électrique et du réseau électrique existants



Vue de l'emplacement du futur poste électrique

La visite s'est terminée à 16 heures 00.

**Le commissaire enquêteur**

*Serge THELIEZ*

## **ANNEXE VI**

### **Procès-verbal de synthèse des observations du public**

**PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC**

À monsieur Benjamin BRYGO, coordinateur du projet aciers électriques d'ArcelorMittal France, site de Mardyck, Port n°3801, route de Spycker à Grande-Synthe.

Monsieur,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker s'est déroulée du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Au cours de cette enquête publique j'ai recueilli 2 observations par voie électronique sur le registre numérique émanant de la même personne.

Conformément à l'article R.123-18 du code de l'environnement je vous transmets ces observations du public.

Vous voudrez bien me transmettre votre mémoire en réponse à ces observations dans un délai de 15 jours, à compter de ce jour, c'est à dire **avant le 30 mai 2023**. Vous pouvez me répondre, soit dans un document séparé, soit en complétant la rubrique « *Réponse du maître d'ouvrage* » du rapport du registre numérique ci-joint qui reprend toutes les observations du public.

Veillez agréer, monsieur le chef de projet, mes salutations distinguées.

À Calais, le 15 mai 2023.

**Le commissaire enquêteur**

*Serge THELIEZ*



## **ANNEXE VII**

### **Mémoire en réponse du maître d'ouvrage**



ArcelorMittal France



ArcelorMittal France - Site de Mardyck  
3801 route de Spycker – CS 80129  
F-59792 GRANDE SYNTHE Cedex1

16/05/2023

**A l'attention de Monsieur Serge Thelier – Commissaire enquêteur**

**Objet :** réponses aux remarques/contributions de l'enquête publique - Projet de production d'acier électrique sur le site de Mardyck.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint, les réponses aux remarques faites dans le cadre de l'enquête relative sur la demande d'autorisation faite par la société ArcelorMittal France d'exploiter une nouvelle filière de production d'aciers électriques sur son site de Mardyck.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

A Dunkerque, le 16 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Thelier".

**Site de Mardyck**  
3801 route de Spycker  
CS 80129  
59792 Grande-Synthe cedex  
France

T +33 (0)3 28 29 52 00  
<https://france.arcelormittal.com>

**Siège social**  
Immeuble Le Cézanne  
8 rue André Campra  
93212 La Plaine Saint-Denis cedex  
France

Créée par Actavis Sncp/Se  
au capital de 767 768 562 euros  
562 094 425 R.C.S. Bobigny

## **ANNEXE VIII**

### **Certificats d'affichage**



**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Je soussigné(e), Martial BEYAERT, maire de la commune de Grande-Synthe.

Certifie par la présente avoir procédé à l'affichage au panneau d'affichage officiel de la mairie de l'avis au public prescrivant l'ouverture d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique, jusqu'à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

Il a aussi fait d'une publicité sur le site Internet et la page Facebook de la commune.

Fait à Grande-Synthe,  
Le 15/05/2023

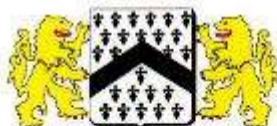
Le Maire,  
Martial BEYAERT



Département du Nord  
Arrondissement de Dunkerque  
Canton de Coudekerque-Branche

Ambouts-Cappel, le 15 mai 2023

**Commune  
d'ARMOBOTS-CAPPEL**



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Luc DARCOURT, maire de la commune de Armouts-Cappel certifie par la présente avoir procédé à l'affichage au panneau d'affichage officiel de la mairie de l'avis au public prescrivant l'ouverture d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.  
Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique, jusqu'à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

A Armouts-Cappel, le 15 mai 2023

Le Maire,  


Jean-Luc DARCOURT

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Maire - 1, rue de la Mairie - 59380 ARMOBOTS-CAPPEL

☎ 03.28.27.07.39 ☎ 03.28.27.12.17  
e.mail : [mairie@mairiearmoutscappel.fr](mailto:mairie@mairiearmoutscappel.fr)



### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e), **Éric GENS**, maire de la commune de Bourbourg.

Certifie par la présente avoir procédé à l’affichage au panneau d’affichage officiel de la mairie de l’avis au public prescrivant l’ouverture d’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale d’exploiter une filière de production d’aciers électriques sur le site de Mardyck d’ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l’environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Ambouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l’ouverture de l’enquête publique, jusqu’à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

A Bourbourg, le 15 mai 2023

Le Maire,





**MAIRIE  
DE  
BROUCKERQUE**

Tél : 03 28 27 12 00

Fax : 03 28 27 16 14

E-mail : mairie-brouckerque@orange.fr

*République Française*

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE

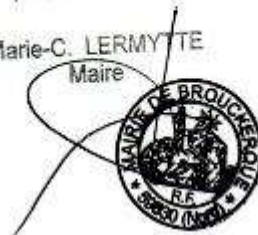
Je soussigné(e), Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, maire de la commune de Brouckerque.

Certifie par la présente avoir procédé à l'affichage au panneau d'affichage officiel de la mairie de l'avis au public prescrivant l'ouverture d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck d'ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique, jusqu'à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

A Brouckerque, le 15 mai 2023

Marie-C. LERMYTTE  
Maire



Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle à  
Madame le Maire - Mairie - 1 rue des Pinsons - 59630 Brouckerque

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Dunkerque

**COMMUNE DE CRAYWICK**



Tel : 03 28 22 42 51  
E-Mail : mairie.craywick@nord.fr

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné(e), Pierre DESMADRILLE, maire de la commune de Craywick,

Certifie par la présente avoir procédé à l’affichage au panneau d’affichage officiel de la mairie de l’avis au public prescrivant l’ouverture d’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale d’exploiter une filière de production d’aciers électriques sur le site de Mardyck d’ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l’environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Armbouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l’ouverture de l’enquête publique, jusqu’à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

Il a aussi fait d’une publicité sur la page Facebook de la commune.

A Craywick, le 15 mai 2023

Le Maire,

Pierre DESMADRILLE





## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Objet : Enquête Publique du 11 avril 2023 au 12 mai 2023 inclus – Société ARCELOR MITTAL site de MARDYCK

**Enquête Publique à la demande d'ARCELOR MITTAL, relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une filière de production d'aciers électriques sur le site de Mardyck à GRANDE-SYNTHE**

Je soussignée, Madame Delphine CAPET, Directrice Adjointe de la Direction mutualisée « Ville Durable » - Pôle Transition Ecologique des Territoires de la Ville et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, certifie avoir fait afficher au panneau officiel extérieur de la mairie de Dunkerque ainsi que sur le site internet de la ville, du **lundi 27 mars au vendredi 12 mai 2023** inclus, l'avis d'ouverture au public de ladite enquête ainsi que l'arrêté départemental du 16 mars 2023 s'y rattachant.

Fait à **DUNKERQUE**, le 16.05.2023

Pour le Maire,  
Delphine CAPET



Directrice Adjointe

Adresser la correspondance à  
Monsieur le maire de Dunkerque  
BP 6 537 - 59386 Dunkerque cedex 1  
03 28 99 12 34

Ville de Dunkerque  
[www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
Département du Nord  
—  
Arrondissement de Dunkerque



VILLE  
DE  
LOON-PLAGE

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e), **Éric ROMMEL**, maire de la commune de Loon-Plage.

Certifie par la présente avoir procédé à l’affichage au panneau d’affichage officiel de la mairie de l’avis au public prescrivant l’ouverture d’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale d’exploiter une filière de production d’aciers électriques sur le site de Mardyck d’ArcelorMittal France à Grande-Synthe et Dunkerque au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l’environnement, concernant le territoire des communes de Grande-Synthe, Ambouts-Cappel, Bourbourg, Brouckerque, Craywick, Dunkerque, Loon-Plage et Spycker pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 27 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l’ouverture de l’enquête publique, jusqu’à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

A Loon-Plage, le 15 mai 2023

(Signature du maire revêtue  
du cachet de la mairie)



Toute la correspondance est à adresser à :  
Monsieur le Maire - 27, place de la République - 59279 LOON-PLAGE - Tél. : 03 28 58 03 20 - Fax : 03 28 58 03 21 - Mail : mairie@loonplage.org



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

**OBJET** : enquête publique du mardi 11 avril à 9h00 au vendredi 12 mai 2023 à 17h00.  
société ARCELORMITTAL, site de MARDYCK en vue d'obtenir l'autorisation  
environnementale relative à l'implantation d'une filière de production d'aciers  
électriques sur le site de MARDYCK à GRANDE-SYNTHE

Monsieur le maire certifie avoir fait afficher à la mairie, 15 jours avant le début de l'enquête publique et jusqu'à la clôture de celle-ci, soit du lundi 27 mars au vendredi 12 mai 2023 sans interruption, et le cas échéant sur tout autre support visuel ou électronique, l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique sur la demande d'autorisation mentionnée en objet.

A Spycke , le 27/03/2023

(Signature du maire revêtue du  
cachet de la mairie)



A retourner à la préfecture du Nord  
Direction de la coordination des politiques interministérielles  
Bureau des procédures environnementales  
A l'attention de Madame Isabelle GELLY  
12-14 rue Jean Sans Peur  
59039 LILLE.CEDEX

ou par courriel : [isabelle.gelly@nord.gouv.fr](mailto:isabelle.gelly@nord.gouv.fr) - Merci



ArcelorMittal France



ArcelorMittal France - Site de Mardyck  
3801 route de Spycker – CS 80129  
F-59792 GRANDE SYNTHES Cedex

15/05/2023

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Benjamin BRYGO, coordinateur projet de la société ArcelorMittal dont le siège social est situé à immeuble Cézanne, 6, rue André Campra à SAINT-DENIS (93)  
Certifie par la présente avoir procédé à l’affichage sur les lieux de l’enquête publique de l’avis au public prescrivant l’ouverture d’enquête publique relative à la demande d’autorisation d’exploiter une filière de production d’acier électrique à Grande-Synthe au titre des rubriques des nomenclatures des installations classées pour la protection de l’environnement soumises à autorisation, enregistrement ou déclaration sur le territoire des communes de Grande-Synthe et Dunkerque pour la période du 11 avril 2023 au 12 mai 2023.

Ce document a été affiché à compter du 24 mars 2023, soit au moins quinze jours avant l’ouverture de l’enquête publique, jusqu’à sa clôture le 12 mai 2023 inclus.

L’avis au public a été affiché sur les lieux suivant :

- Entrée site ArcelorMittal Mardyck, route de Spycker (50.991790, 2.294570)
- Rue de l’Abbé Grégoire, Grande-Synthe (50.992734, 2.296829)
- Rond-point d’accès A16 – D131 (50.998272, 2.291921)
- Intersection D2/D131B1 (50.984794, 2.295940)
- Entrée site ArcelorMittal Dunkerque, rue du Comte Jean (51.024427, 2.291858)

L’avis au public a également été publié sur notre site internet dédié à ce projet.

A Dunkerque, le 15 mai 2023

A handwritten signature in black ink that reads 'BRYGO'.

Site de Mardyck  
3801 route de Spycker  
CS 80129  
59792 Grande-Synthe cedex  
France

T +33 (0)3 29 29 52 00  
<https://france.arcelormittal.com>

Siège social  
Immeuble Le Cézanne  
6 rue André Campra  
93212 La Plaine Saint-Denis cedex  
France

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 767 769 082 euros  
563 094 425 R.C.S. Bobigny